

Fichiers fédéraux : d'une année à l'autre...

Autor(en): **Pochon, Charles-F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **28 (1991)**

Heft 1038

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1020810>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Apprendre de la nature

L'Ecocentre de Langenbruck propose une nouvelle approche de la politique énergétique: décentraliser la production à l'extrême en tirant parti de la densité de notre réseau de distribution.

(jd) Le programme Energie 2000 vise la stabilisation puis, à partir de l'an 2000, la réduction de la consommation des énergies fossiles ainsi que la modération de la demande d'électricité et le développement des énergies renouvelables. Si le Conseil fédéral admet que les importations d'électricité d'origine nucléaire ne peuvent continuer à croître, il table sur l'augmentation de la capacité de notre parc nucléaire (+ 10%) pour améliorer l'approvisionnement du pays; par contre l'apport des énergies renouvelables — hydraulique non compris — n'est estimé qu'à 0,5% de la production électrique. Par ailleurs les spécialistes continuent de penser le problème de la production énergétique en terme de grandes installations (voir par exemple le projet de centrale solaire au Mont-Soleil).

L'association de réseau

Le projet d'association de réseau, développé par l'Ecocentre de Langenbruck, repose sur une philosophie toute différente, inspirée par l'action du soleil. Ce dernier dispense son énergie de manière diffuse sur toute la surface de la terre, en moyenne 1 kW par mètre carré. Pour transformer cette énergie en électricité, il faut également la recueillir de manière décentralisée. La Suisse dispose d'un réseau dense de distribution qui relie tous les consommateurs du pays. Alors, plutôt que d'investir des capitaux dans des centrales de grande dimension, incompatibles avec la protection de l'environnement, il s'agit de raccorder à ce réseau des milliers de petites installations. Ce projet comporte de nombreux avantages: meilleure utilisation du réseau; proximité du producteur et du consommateur, d'où une conscience accrue de la valeur de l'énergie; sécurité de l'approvisionnement grâce à la complémentarité des sources: la nuit le soleil ne brille pas mais les rivières continuent de couler, et en cas de ciel couvert, souvent le vent se lève.

Ce projet n'est pas le fruit de l'imagina-

tion de doux rêveurs. En cinq ans, les spécialistes de l'Ecocentre, avec l'appui notamment de l'Office fédéral de l'énergie et en collaboration avec le Technicum de Berthoud et la société Ascom, ont développé et testé des techniques adaptées à la production décentralisée d'électricité. Par exemple un onduleur qui permet d'augmenter sensiblement l'efficacité des cellules solaires, en particulier en situation de faible rayonnement; une éolienne qui a permis de collecter des informations utiles pour la diffusion de telles installations; un moteur Stirling fonctionnant au bois qui produit aussi bien de l'électricité que de la chaleur. Par ailleurs le centre a équipé la gare de Liestal de poteaux de distribution pour ses véhicules électriques, alimentés par des panneaux solaires.

Chez les professionnels de la production et de la distribution d'énergie, ce projet risque bien de ne provoquer qu'un intérêt poli: un bricolage inadapté aux besoins d'une société moderne. On ne voit pas pourtant qu'ils aient mieux à proposer: le nucléaire est bloqué pour dix ans au moins, les grands projets hydro-électriques se heurtent à la protection de l'environnement et des paysages et le recours aux énergies fossiles est hors de question pour cause de réchauffement dangereux de l'atmosphère. Pour Pierre Fornallaz, ancien professeur à l'Ecole polytechnique de Zurich et membre fondateur de l'Ecocentre, l'association de réseau est la seule solution d'avenir. Sa réalisation à grande échelle dépend maintenant d'une volonté politique et des moyens qu'on voudra bien y consacrer. Leibstadt, la dernière née des centrales nucléaires suisses, a coûté 4,8 milliards de francs. Un investissement pour un quart de siècle seulement et source de graves incertitudes quant à son effet sur l'environnement. Saura-t-on trouver de telles sommes pour des solutions moins ambitieuses mais à dimension humaine ? ■

FICHIERS FÉDÉRAUX

D'une année à l'autre...

(cfp) La deuxième édition du *Registre des fichiers de données personnelles* vient de paraître (DP 1036). Elle est arrêtée au 1^{er} mars 1990 alors que la première donnait l'état au 1^{er} janvier 1986 (DP 981). Une comparaison des deux éditions s'impose tout en laissant le soin d'une analyse approfondie aux parlementaires et aux fumeurs anti-fichés. Ne nous arrêtons pas au volume (151 pages au lieu de 105) car la disposition typographique joue un rôle dans l'augmentation. Notons, en revanche, l'introduction d'un grand nombre de nouvelles abréviations. Comme de coutume en Suisse, une partie des abréviations n'existent que par rapport au nom allemand.

A étudier la liste, on s'étonne de la stabilité de certains chiffres même en tenant compte de l'introduction qui précise qu'il s'agit du nombre approximatif de personnes concernées. Quelques nombres

inchangés, à titre d'exemple: marins suisses: 5800; registre des yachts: 1300; ingénieurs-géomètres: 910; techniciens-géomètres: 1000.

Dans d'autres cas les changements sont énormes: registre des assurés AVS/AI: 15 104 000 cette fois, 13 060 000 en 1986; RCE, registre centrale des étrangers: 3 500 000 au lieu de 2 600 000.

Quelques points de repère: le fichier central de police Ripol, pas encore légalisé, existe toujours et le registre donne deux indications supplémentaires par rapport à la dernière livraison: environ 70 000 personnes concernées et envoi de la carte d'identité personnelle en cas de demande de renseignement.

Le fichier principal du service de police, tenu au Ministère public de la Confédération (MPC), et omis dans la dernière liste, est mentionné avec le chiffre de 900 000 pour le nombre approximatif de personnes concernées.

Autres fichiers du MPC qui n'étaient pas indiqués dans la précédente édition: la collection de photographies de personnes soupçonnées de délit dans le domaine de l'espionnage et du terrorisme (126 000 documents); celui des diplo-

La riposte de McDonald's

(p) C'est de bonne guerre: alors que certains cantons veulent contraindre McDonald's à utiliser de la vaisselle réutilisable avant d'autoriser l'ouverture d'un restaurant, le département écologie (un conseiller en communication est certainement passé par là) de la société américaine a réalisé une campagne de publicité comparative. Elle affirme dans que ses restaurants consomment six fois moins d'énergie et sept fois moins d'eau qu'un établissement conventionnel, tout en produisant cinq fois moins de déchets.

Ce qui est pompeusement présenté comme une analyse écologique (imprimée sur papier blanchi sans utilisation de chlore, mais en anglais) a plutôt l'épaisseur d'un hamburger que celle d'un Big Mac et il semble quelque peu abusif de faire des comparaisons sur cette seule base. Electrowatt, le bureau d'ingénieurs-conseils qui l'a établie, a pourtant bonne réputation et une solide expérience dans ce domaine: il a réalisé pour le Conseil fédéral l'évaluation des mesures à prendre pour ramener nos émissions polluantes à leur niveau de 1960.

En fait, les données manquent pour juger du sérieux de l'étude: comment ont été sélectionnés les restaurants? quel est l'âge de leur équipement? servent-ils uniquement des repas ou bien peut-on également venir y consommer des boissons? de quelle manière a-t-on compté les clients? autant de questions sans réponses. On peut par ailleurs douter

de la validité d'une comparaison entre un restaurant où chaque client consomme un menu complet et un McDonald's où de nombreux visiteurs ne prennent qu'une boisson et un en-cas. Enfin, aucune indication n'est donnée sur la production de déchets et la consommation d'énergie et d'eau en amont de l'établissement: en ayant un choix limité et en grande partie préparé à l'avance, dans quelle mesure une partie de ce qui est économisé sur les lieux de consommation n'est-il pas produit sur les lieux de préparation? Par exemple les déchets de nourriture: un McDonald's ne produit pas d'os, mais les vaches produisant la viande hachée n'en sont évidemment pas dépourvues...

S'il faut donc déplorer qu'Electrowatt ait accepté d'effectuer une comparaison sur des bases aussi sommaires et s'il est

nécessaire d'y apporter de sérieux correctifs, la leçon n'en est pas moins intéressante: on ne fait pas de l'écologie avec des idées reçues et les contempteurs de la nourriture rapide en sont pour leurs frais. Consommer un Cheesburger royal, une portion de frites et un Coca au Macdo n'est de loin pas un acte écologiquement plus irresponsable que de manger un plat du jour au bistrot du coin ou une assiette de céréales dans un restaurant macrobiotique branché. La chaîne américaine fait d'ailleurs de nombreux efforts pour réduire sa charge sur l'environnement, notamment en utilisant de nouveaux matériaux pour ses emballages et en ne vendant que des boissons au verre (en carton, bien sûr), dont certaines sont préparées sur place à base de concentrés, ce qui permet des économies de transport. Mais que ces bons résultats ne soient pas un prétexte pour que McDonald's s'endorme sur ses lauriers, car le potentiel d'économie n'est certainement pas épuisé. Et nous attendons maintenant la riposte de la concurrence: il est certain que les restaurants traditionnels peuvent considérablement améliorer leur bilan écologique.

Si les défenseurs de cette branche y avaient réfléchi plutôt que de tenter de démolir la chaîne américaine avec de mauvais arguments, ils se seraient peut-être épargné cette comparaison qui tourne à leur détriment. ■

Production de déchets

(grammes par client)

	McDonald's	restaurant d'entreprise	restaurant traditionnel	buffet de gare
carton	8.40	1.56	11.67	0.33
papier	4.44	1.04	19.94	10.20
plastique	5.17	0.39	15.47	1.22
PVC	0.12	0.00	5.94	0.07
fer blanc	0.00	3.51	3.92	0.40
aluminium	0.20	0.00	5.82	0.05
verre	0.00	90.91	45.26	66.67
vaisselle	0.00	2.14	0.32	1.00
<i>sous.total</i>	<i>18.33</i>	<i>99.55</i>	<i>108.34</i>	<i>79.94</i>
nourriture	7.60	168.83	228.01	123.33
<i>total</i>	<i>25.93</i>	<i>268.38</i>	<i>336.35</i>	<i>203.27</i>

Ces chiffres sont extraits de l'analyse Electrowatt. Comme nous le relevons elle n'a pas été réalisée avec une rigueur autorisant des comparaisons définitives.

mates accrédités ou ayant été accrédités en Suisse, ainsi que du personnel de représentations diplomatiques et d'institutions semi-étatiques (56 000 documents); les 2000 interdictions d'entrer en Suisse et le fichier central pour la lutte contre les délits en matière d'explosifs.

Cette édition devrait ne contenir aucune erreur, puisque la mention «sauf erreur ou omission» qui figurait dans l'édition de 1986 a disparu. Chacun peut demander à être renseigné sur les données le concernant et conservées dans l'un ou l'autre des fichiers fédéraux... Mais il est bien précisé que les demandes globales sont exclues. Seule solution: écrire aux responsables de chaque fichier en joignant les documents nécessaires. ■